

RAPPEL aux Clubs non organisateurs 2014

A la lecture du calendrier Régional "Route 2015", il apparaît un nombre d'organisations de plus en plus élevé sous la forme de Co Organisations.

En d'autres temps j'ai expliqué cette progression de ces organisations "multi-clubs", par la recherche d'aides financières et de bénévoles apportées au club initiateur.

Cependant, aujourd'hui, plusieurs épreuves anciennes et/ou existantes en 2014 déclarent le concours pour ces organisations 2015 d'associations "non organisatrices 2014" et assujetties à la participation financière à ce titre.

Je rappelle les termes indiqués dans le message du 24/10/2014 envers ces clubs, précisant, pour éviter la reconduction de cette participation fin 2015, l'obligation de la mise en place de NOUVELLE EPREUVE ouverte envers les catégories Minimés, Cadets ou Juniors. Une nouvelle épreuve Pass Cyclisme était autorisée à condition d'y adjoindre une épreuve envers ces mêmes catégories jeunes indiquées ci-dessus.

Ce message était et est encore aujourd'hui très précis sur la nature de l'intervention à mettre en place.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de ce rappel.

Claude CRAMETE

Président Commission de la Route